

Le SLFP finances dénonce : le SPF Finances va-t-il être démantelé ? Et où reste le ministre des finances ?

Les Ministres de la Fonction Publique et des Finances discutent actuellement de certaines taxes qui seront transférées aux régions. A partir du 1er janvier 2010, le contrôle et la perception de la taxe de circulation sur les véhicules, la taxe de mise en circulation et l'eurovignette seront transférés à la Flandre et au 1er janvier 2011, la taxe sur les appareils automatiques de divertissement relèveront de la compétence de la région wallonne. Il n'est pas nécessaire de démontrer que cela aura d'énormes répercussions sur le travail journalier des fonctionnaires, et pas uniquement les fonctionnaires des services concernés, mais également ceux des services connexes. Ainsi, la Douane peut perdre la moitié des agents néerlandophones des brigades motorisées, alors qu'il y a déjà actuellement un manque flagrant de personnel.

Se pose en outre la question du financement de ce transfert. La Cour des Comptes a déjà estimé le coût à un montant trois fois supérieurs à celui calculé par les Administrations, et il semble pourtant que chacun se soit basé sur le même arrêté royal.

Cela pourrait-il être pire encore ?

Le SLFP demande au Ministre des Finances de faire immédiatement la lumière et de donner un inventaire des répercussions engendrées pour les différents services concernés, pour le personnel concerné et le statut (rémunérations – indemnités, carrière, ...) pour le personnel qui part ou doit partir.

Le manque de communication et de transparence suscite le mécontentement et l'inquiétude qui ne font que renforcer le malaise qui règne aux Finances.

Le personnel des Finances se sent menacé dans son travail et dans son statut.

Le SLFP FINANCES demande au Ministre des Finances de faire la clarté sur le démantèlement futur du département.

La taxe de circulation s'en va, l'eurovignette s'en va. Les droits de succession et d'enregistrement sont, en ce qui concerne le concept, déjà régionalisés et peuvent aussi partir définitivement lors d'une prochaine réforme de l'Etat. Le précompte immobilier est déjà parti, l'impression des attestations de soins de santé est également partie et le top de la Douane veut s'en aller vers une agence.

Est-ce que les Finances sont véritablement «une entreprise en difficulté» ?

Monsieur le Ministre, où êtes-vous ?